

La bientraitance du secteur social, médico-social - Niv. 1

Développer la bientraitance et prévenir la maltraitance auprès d'un public vulnérable

Format :

Présentiel

Durée :

2 jours / 14 h

Référence :

SAN-LA -1392

Public :

Professionnels du secteur social, médico-social ou celui de la santé.

- Référents qualité du secteur social, médico-social ou de celui de la santé.

- Référents bientraitance du secteur social, médico-social ou de celui de la santé.

Formateurs et dirigeants d'organismes de formation intervenant régulièrement pour le secteur social et médico-social.

Personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :

Savoir identifier les risques et les situations de maltraitance.

Savoir identifier les facteurs de bientraitance en s'appropriant les RBPP.

Améliorer la prise en charge quotidienne des personnes accueillies avec bienveillance.

S'auto évaluer et évaluer la pratique collective.

Pré-requis :

Justifier d'un an d'expérience minimum dans les secteurs social et médico-social ou santé.

Méthodes Pédagogiques mobilisées :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins

spécifiques. Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Analyse des pratiques professionnelles

Outils auto évaluation et évaluations de l'établissement ANESM

Etudes de cas FORAP

Elaboration de charte de Bienveillance des usagers et des professionnels

Apports théoriques et législatifs

Travail en sous-groupe

Jeux de rôle

Recommandations des bonnes pratiques professionnelles de HAS

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

1 - Questionnaire d'évaluation à chaud rempli par le stagiaire en fin de formation.

2 - Questionnaire d'évaluation à froid de la mise en oeuvre des compétences, rempli par le stagiaire environ 6 mois après la fin de formation.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

En présentiel :

- Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels (vidéoprojecteur + écran) avec le matériel adapté à la formation. Pour cette formation, un ordinateur par stagiaire est nécessaire équipé du logiciel. Nous pouvons le fournir au besoin sur simple demande.

- Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

A distance ou en formation mixte :

- Un ordinateur pour chaque stagiaire équipé d'une webcam, d'un micro, d'une connexion haut débit, du logiciel objet de la formation et ayant un outil de visio-conférence installé en amont.

- Support de cours numérique fourni par nos soins.

Assistance technique et pédagogique :

En présentiel : Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs.

A distance ou en formation mixte :

L'assistance technique est assurée par nos équipes par mail ou par téléphone au 05 24 61 30 79.

Nos formateurs assurent l'assistance pédagogique en mode synchrone durant les face à face à distance.

NB :

Selon l'analyse Nationale du « Déploiement des pratiques professionnelles concourant à la bienveillance dans les Maisons d'accueil spécialisées et les Foyers d'accueil médicalisés et La recommandation sur « La bienveillance : définition et repères pour la mise en oeuvre »

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.

UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.

Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Prévenir la maltraitance

Définitions selon le conseil d'Europe

Les différentes formes de maltraitance : maltraitance active/maltraitance passive

La prise en charge des situations de maltraitance : Repérage, Secret professionnel et

Signalement/procédure

2. Définition le concept de la bientraitance

Les notions qui entourent et préparent le concept de bientraitance

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles selon ANESM

Les lois de références 2002.2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, 2005 l'égalité des droits et des chances,

2007 la protection des personnes vulnérables

3. Comprendre le comportement de chacun (bénéficiaires et professionnels) et les conséquences sur la relation

Attitudes mutuelles

Réactions : agressivité, indifférence, surprotection, maternage / routine, protection, distance / imitations, stimulations, crises...

Attitudes et comportements individuels ou collectifs, conscients ou non

4. Pratiques bientraitantes : méthodes et outils pour atteindre l'objectif de bientraitance

Repérage des risques de maltraitance

Conception d'une charte de bientraitance auprès des usagers et entre professionnels

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 18/12/2023